

La Feuille d'Erable

LA QUINZAINE

A l'exclusion de toute autre matière politique, de l'étranger ou de l'intérieur, un sujet a particulièrement concentré l'intérêt général, depuis une couple de mois, et passionné les esprits. C'étaient les élections générales dans la Puissance du Canada, élections les plus importantes peut-être, depuis la Confédération, à cause de la grande question des écoles séparées de Manitoba qui était en en cause.

Elles viennent de se terminer, ces élections, le 23 juin dernier, par le triomphe du parti libéral sous la direction de notre éminent compatriote, l'honorable M. Wilfrid Laurier.

Depuis 1878, ce parti était dans l'opposition, et c'est le cinquième appel au peuple auquel il s'est soumis avant de réussir. Il reprend aujourd'hui le pouvoir qu'il avait alors perdu à une minorité de quatre-vingt voix ; et ses diverses factions réunies formeront une quarantaine de voix de majorité environ contre l'opposition conservatrice : les forces respectives des deux partis devant être à peu près de cent vingt-sept à quatre-vingt-six.

La note caractéristique la plus saillante de la dernière lutte, c'est que M. Laurier prend, en grande partie, sa majorité dans sa province natale, celle de Québec, qui s'est rangée en masse sous ses drapeaux. En effet, sur les soixante-cinq députés de Québec, quarante-neuf partisans du nouveau régime ont été élus, contre seize conservateurs seulement, soit une majorité de trente-trois. Le Canada anglais s'est divisé à peu près également entre les deux partis, avec un très léger avantage en faveur de M. Laurier.

Jamais un homme public de la province de Québec, même aux jours glorieux de Cartier, ne s'est appuyé sur une députation aussi compacte de sa province natale. Il est à espérer que l'honorable M. Laurier saura mettre à profit cette puissance qui lui est ainsi dévolue pour faire respecter par ses alliés anglais les légitimes revendica-

tions des siens, comme, par exemple, celle de justice complète, efficace et permanente à rendre à la minorité catholique persécutée de Manitoba, selon la teneur de ses promesses solennelles et réitérées, en qualité de chef de l'opposition.

S'il négligeait de faire convenablement tout son devoir à cet égard, selon qu'il l'a promis et selon que la hiérarchie catholique comme la nationalité française le réclament unanimement de lui, il se montrerait indigne de la haute confiance qui lui a été manifestée par sa province.

On ne saurait en effet, se le dissimuler, à part l'époque de crise que nous traversons et à laquelle même l'administration la plus ferme pouvait difficilement résister, c'est son nom français, c'est son titre de catholique qui ont valu à M. Laurier, de la part de la province Québec, cette adhésion presque unanime à son programme. Notre province a cru devoir tourner le dos au chef anglais protestant du parti conservateur, sir Charles Tupper, qui avait, pourtant épousé sa cause avec une sincérité évidente, qui la défendait avec un noble courage, préférant en confier le soin à un homme de sa race et de sa foi. Il est bien vrai qu'elle avait déjà des représentants de ces attributs, et des représentants dignes de respect et de confiance, dans la personne des honorables MM. Angers, Taillon et Desjardins, collègues de sir Charles Tupper. Mais un peu de vanité s'en est mêlé et elle a préféré voir au premier rang un seul plutôt qu'au second rang trois de ses fils les plus illustres.

Dieu veuille que ce caprice de mère égarée par un faux orgueil ne lui soit point fatal, et que ce fils privilégié ne lui fasse point payer par trop d'amertumes les préférences exclusives dont elle l'a entouré !

L'on attend la démission du cabinet Tupper-Angers et la proclamation du nouveau ministère Laurier-Mowat, ce qui ne tardera guère, les Chambres étant convoquées pour le 16 juillet prochain. Et les nouveaux venus, le pays les jugera à l'œuvre !

JEHAN DUTAILLIS.